

Information aux membres

Coronavirus : ralentissement pour éviter un (mini-)confinement

Des représentants de la Confédération et des cantons se sont réunis aujourd'hui pour analyser la situation du coronavirus et discuter de la marche à suivre. Il s'agit de prévenir un confinement avec un ralentissement afin de maintenir dans des limites acceptables les conséquences sanitaires, économiques et sociales d'un confinement, qui seraient plus fortes que lors de la première vague de corona au printemps dernier.

Dimanche dernier, le Conseil fédéral a pris de nouvelles mesures dans toute la Suisse pour lutter contre les contaminations de coronavirus. Toutefois, les effets de ces mesures ne se feront sentir qu'environ 7 à 10 jours après leur mise en œuvre. Toutefois, il n'y a pas de temps à perdre en raison de l'augmentation exponentielle des cas de contamination en Suisse, comme l'a annoncé le président de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), Lukas Engelberger, lors de la conférence de presse d'aujourd'hui, car il faut interrompre le développement de la pandémie. C'est pourquoi plusieurs cantons ont déjà décidé de mesures plus larges ces derniers jours, comme le canton du Valais aujourd'hui, et d'autres cantons devront certainement suivre la même voie dans les prochains jours. Dans la situation particulière qui prévaut encore en vertu de la loi sur les épidémies, une action coordonnée entre la Confédération et les cantons est indispensable : en raison de leur caractère autoritaire, les mesures fédérales ayant une portée nationale sont importantes pour être acceptées par la population et pouvoir appliquées par les cantons. En outre, des mesures plus strictes sont nécessaires au niveau cantonal pour tenir compte des conditions locales.

Une consultation entre la Confédération et les cantons aura lieu dans les prochains jours afin de préparer les mesures qui seront décidées par le Conseil fédéral mercredi prochain. Cependant, Lukas Engelberger a déjà clairement déclaré aujourd'hui que seul un ralentissement, l'arrêt de la vie publique, peut empêcher un confinement comme celui de mars 2020 et ramener la situation sous contrôle. Le ralentissement vise à réduire le nombre de contacts possibles entre les personnes, mais à affecter le moins possible les domaines du travail, de l'éducation et de l'économie. La CDS a déjà émis des recommandations contraignantes pour ce ralentissement ; celles-ci comprennent une extension de l'obligation du port du masque sur le lieu de travail, des restrictions supplémentaires sur le rassemblement de personnes dans les lieux publics, et des restrictions sur les activités de loisirs et de sport ainsi que des restrictions dans le secteur de la restauration, par exemple en limitant la taille des tables. Cela devrait ralentir l'augmentation du nombre de cas, à tel point que les cantons pourront continuer à assurer le traçage des contacts, qui a atteint ses limites mais est en cours d'élargissement, de manière cohérente et globale. Malgré les restrictions, la vie économique et sociale devrait toutefois pouvoir continuer.

Les autres mesures au niveau fédéral ne seront pas prises avant la semaine prochaine pour permettre aux cantons de se préparer. Il est clair que ce ralentissement et la poursuite ou l'extension du traçage des contacts, ainsi que l'introduction prochaine de tests rapides, sont le moyen d'atteindre l'objectif de rupture de la courbe. Il reste cependant à voir comment les cantons vont gérer les conséquences économiques de ce ralentissement. Lukas Engelberger a toutefois précisé qu'il s'agit maintenant de la santé (et aussi des capacités des hôpitaux et du système de santé) et que ce n'est que dans un deuxième temps que l'aspect financier sera clarifié.

Décharge

Cette information aux membres est donnée à des fins d'information exclusivement. L'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV décline toute responsabilité qui pourrait résulter de l'application ou de l'omission d'intervenir en raison de la présente information aux membres. Par ailleurs nous vous recommandons de vous informer sur les pages d'accueil des autorités vu que, en raison de la situation actuelle, des modifications sont toujours possibles :